

M. Philippe LEMAÎTRE, Maire de la Commune Nouvelle VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY,

**Vu** les articles L 2212.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la route et notamment les articles R 44 et R 225,

**Vu** les arrêtés interministériels relatifs à la circulation routière,

**Vu** la DP n°05063923J0095 accordée le 17/11/2023,

**Considérant** la demande présentée le 29 mars 2024 par l'entreprise Paysages Conseils sollicitant l'autorisation d'effectuer des travaux d'aménagement extérieur 6 impasse Jean Monnet 50800 Villedieu-les-Poêles-Rouffigny (propriété de M. et Mme Deschênes), à compter du mercredi 3 avril et jusqu'au mercredi 17 avril entre 8h00 et 18h00,

**Considérant** la nécessité d'assurer le bon ordre et la sécurité publique pendant la réalisation de ces travaux,

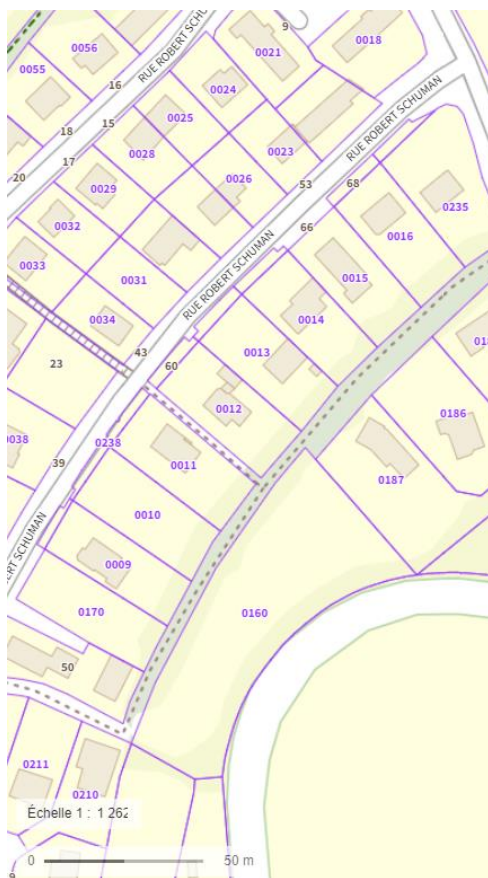
## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

A compter du mercredi 3 avril et jusqu'au mercredi 17 avril entre 8h00 et 18h00, l'entreprise Paysages Conseils est autorisé à réaliser des travaux d'aménagement extérieur 6 impasse Jean Monnet.

### Article 2

Pendant la durée des travaux, l'entreprise est autorisée à stationner devant l'entrée du 6 impasse Jean Monnet et sur le chemin d'accès de l'hippodrome.



### Article 3

Il est ici rappelé que l'entreprise Paysages Conseils devra faire son affaire personnelle de la pose des panneaux réglementaires et de la protection du chantier.

### Article 4

- Le Directeur Général des Services de la CN Villedieu-les-Poêles-Rouffigny,
- Le Commandant de la Communauté de Brigade de la CN,
- Le responsable du service technique de la CN,
- Le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale de la CN,
- L'entreprise Paysages Conseils,

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie du 02/04/2024 au 23/04/2024  
La notification faite le 02/04/2024

Fait à Villedieu les Poêles-Rouffigny

mardi 2 avril 2024

Arrêté municipal n°134-2024

Autorisant des travaux d'aménagement extérieur  
6 impasse Jean Monnet  
A compter du mercredi 3 avril et jusqu'au mercredi 17 avril 2024



Le Deuxième Adjoint,

Francis LANGELIER